

DEMANDE D'AUTORISATION DE TAILLE EXCEDANT L'ENTRETIEN COURANT*

*Sont considérées comme sortant de l'entretien courant : Modification du volume et de la structure de l'arbre;
Coupe de branches de plus de 7 cm de diamètre; Réduction du volume foliaire de plus d'1/3
(Extrait de la Fiche C7 de la boîte à outils pour les communes dans le Canton de Vaud)

ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES À RENSEIGNER ET CROIX A INDIQUER

Taille liée à une demande de construire :
 - plan localisant les arbres concernés (relevé géométrique) avec le projet à annexer ;
 - **N° communal de dossier d'autorisation de construire** :

Taille non liée à une demande de construire :
 - plan (ou croquis) à annexer, localisant les arbres concernés ;

Requérant de la demande d'autorisation/propriétaire :
 Nom et prénom :
 Adresse postale :
 Adresse mail :Téléphone :

Signature du requérant

 Date :

Situation des arbres (lieu-dit, adresse) :

 Le requérant joindra à sa demande les photos des arbres concernés et complètera le croquis en page N° 2.

Désignation exacte des arbres faisant l'objet de la demande				Renseignements complémentaires éventuels	
Parcelle N°	Nombre	Essence Genre et espèce	Ø tronc (à 130cm)	Hauteur	État de santé

Une visite d'un collaborateur de l'Office des Parcs et promenades avant et après travaux est à prévoir dans tous les cas.

Motif de la demande :

Entreprise en charge des travaux :
 Nom:
 Personne contact :
 Adresse postale :
 Adresse mail :Téléphone :

Visa de l'Office des Parcs et promenades :
 Avant travaux :Date :Après travaux :Date :

SECTEUR(S) D'INTERVENTION PRÉVU(S)

Localiser les interventions prévues sur l'arbre ou la haie ci-dessous

